

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Quarante-quatrième session du Comité permanent
Gigiri (Kenya), 20 avril 2000

RAPPORT RESUME

Membres:

Afrique:	P. Botha (Afrique du Sud) S. Meintjes (Afrique du Sud) E. Severre (Républie-Unie de Tanzanie) A. Karem (Tunisie) D. Koulagna Koutou (Cameroun) (Membre suppléant) N. Ankudey (Ghana) (Membre suppléant) D. Rotich (Kenya) (Membre suppléant)
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes:	V. Lichtschein (Argentine) D. Silva (Equateur) S. Lasso (Equateur) L. D. Botello (Panama) H. Walters (Sainte-Lucie) A. Iriarte (Chili) (Membre suppléant) S. Tijerino (Nicaragua) (Membre suppléant)
Amérique du Nord:	M. Jones (Etats-Unis d'Amérique) K. Stansell (Etats-Unis d'Amérique)
Asie:	H. Tatwany (Arabie saoudite) X. L. Meng (Chine) S.C Sharma (Inde) (Membre suppléant)
Europe:	B. Rond (France) P. J. Schei (Norvège)
Océanie:	D. Kay (Australie)
Gouvernement dépositaire:	P. Dollinger (Suisse)
Secrétariat:	W. Wijnstekers J. Armstrong
Rapporteurs:	K. Hamilton A. Littlewood

Le représentant du gouvernement dépositaire, intervenant en tant que président, indique que trois documents doivent être examinés par le Comité permanent nouvellement élu:

1. la résolution Conf. 11.1
2. le règlement intérieur présenté dans le document Doc. SC 41.2
3. le protocole d'accord entre le Comité permanent et le PNUE.

Le représentant de l'Afrique (Afrique du Sud) propose les Etats-Unis d'Amérique comme nouveau président du Comité permanent. Les représentants de l'Arabie saoudite, de la Chine, de l'Equateur et de la République-Unie de Tanzanie appuient cette proposition. Les Etats-Unis d'Amérique sont élus à l'unanimité.

Le représentant de l'Océanie (Australie) propose l'Afrique du Sud comme nouveau vice-président du Comité permanent. Les représentants de l'Equateur, de la République-Unie de Tanzanie et de la Tunisie appuient cette proposition. L'Afrique du Sud est élue à l'unanimité.

Le représentant de l'Afrique (République-Unie de Tanzanie) propose la Chine comme vice-président suppléant du Comité permanent. Cette proposition est appuyée par les représentants de l'Australie et des Etats-Unis d'Amérique. La Chine est élue à l'unanimité.

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique reprend la présidence de la séance et demande si d'autres points de l'ordre du jour doivent être discutés. Le représentant du gouvernement dépositaire demande que la question soulevée par la délégation du Brésil durant la séance plénière de la 11^e session de la Conférence des Parties, concernant la résolution Conf. 5.20 soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité permanent, ce qui est approuvé.

La proposition d'effectuer un prélèvement de 13% en faveur du PNUE sur les contributions de contrepartie est renvoyée à la prochaine session du Comité permanent afin d'avoir le temps d'établir une procédure à cet effet.

Le président demande au Secrétariat d'organiser la prochaine session du Comité permanent à Genève début 2001.

Le représentant de l'Amérique centrale et du Sud et des Caraïbes (Panama) demande que le Comité permanent et le Secrétariat étudient la possibilité d'utiliser des fonds externes pour permettre aux représentants régionaux suppléants de participer aux sessions du Comité permanent, en particulier ceux des pays en voie de développement.

Le président clôt la session après avoir remercié les participants.